

Réunion du 13 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 68

Nombre de votants : 84

L'an deux-mille vingt-quatre, le treize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Christian LÉCHIT, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Pierre MUCHADA (Pouvoir à M. Christian LOMBART), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jérôme TOULOUSE, Pierre LAFARGUE, Guy ROMAIN (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Francis GRINET (Pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Laurence MOUSQUES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 13 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES À DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Rapporteur : M. Emmanuel HANON

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et organismes suivants :

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

1.1. RELATIFS AU POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Animation et insertion économique

☛ A Tout Service	16 000,00 €
☛ Centre social Lo Solan	31 700,00 € :
○ Espace bien-être solidaire.....	8 629,00 €
○ Lutte contre l'illettrisme Action Itinérance pédagogique « Cams ».....	2 071,00 €
○ Auto-école sociale code et conduite.....	21 000,00 €
☛ Ecole de la deuxième chance	8 000,00 €
☛ Lacq Odyssée	61 000,00 €
☛ Lacq Plus.....	12 800,00 €
☛ Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez.....	208 402,00 €
☛ Organisations syndicales du bassin de Lacq.....	12 825,00 €
<i>(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)</i>	
☛ Réseau Entreprendre Adour	1 500,00 €
☛ SCIC Pau-Pyrénées (société coopérative d'intérêt collectif) - Réseau pépinières	1 030,00 €
☛ Transition.....	153 796,00 €

Commerce - Artisanat

☛ ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	7 500,00 €
☛ Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq	55 000,00 €
☛ Office de commerce et d'artisanat d'Orthez	55 000,00 €
☛ Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale - PFIL)	6 500,00 €

Foncier - Agriculture

☛ Comice Agricole de Lagor	1 500,00 €
☛ Ifocap Adour.....	1 500,00 €
☛ Collectif fermier 64	1 259,00 €
☛ Mangez Béarnais	2 500,00 €
☛ SCIC Pau-Pyrénées - Pouss'en Béarn	1 970,00 €
☛ ADELFA_Etude et prévention grêle.....	3 100,00 €

Tourisme

☛ La Route des Vins du Jurançon	3 000,00 €
☛ Flaning Béarn	2 500,00 €
☛ RYTHMO'LAC	500,00 €

1.2. RELATIFS AU POLE ANIMATION DU TERRITOIRE**Enseignement :**

- ☛ ZAP des Gaves (Carrefour des Métiers)3 000,00 €

Aides aux projets et voyages pédagogiques :

- ☛ Collège Corisande d'Andoins d'Arthez-de-Béarn1 000,00 €
- ☛ Collège Jean Moulin d'Artix1 000,00 €
- ☛ Collège Jean Sarrailh de Monein1 000,00 €
- ☛ Collège Pierre Bourdieu de Mourenx1 000,00 €
- ☛ Collège Daniel Argote d'Orthez1 000,00 €
- ☛ Collège Gaston Fébus d'Orthez1 000,00 €
- ☛ Lycée Albert Camus de Mourenx750,00 €
- ☛ Lycée professionnel Pierre et Marie Curie de Mourenx.....750,00 €
- ☛ Lycée général Gaston Fébus d'Orthez750,00 €
- ☛ Lycée professionnel Francis Jammes d'Orthez750,00 €
- ☛ Lycée professionnel Molière d'Orthez750,00 €
- ☛ Lycée professionnel agricole d'Orthez750,00 €
- ☛ Maison Familiale Rurale de Mont750,00 €

Aides aux associations sportives :

- ☛ Association sportive Les Calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn ..300,00 €
- ☛ Association sportive Les Coquelicots du collège J. Moulin d'Artix.....300,00 €
- ☛ Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein300,00 €
- ☛ Association sportive Les Mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx300,00 €
- ☛ Association sportive Les Ecoreuils du collège D. Argote d'Orthez300,00 €
- ☛ Association sportive Les Hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez ..330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée Albert Camus de Mourenx.....330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée professionnel P.& M. Curie de Mourenx.....330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez.....330,00 €
- ☛ Association sportive Les Griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez330,00 €
- ☛ Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez330,00 €
- ☛ Section sportive de football du collège J. Moulin d'Artix3 300,00 €
- ☛ Section sportive de football du lycée A. Camus de Mourenx5 100,00 €
- ☛ Section sportive de football du collège D. Argote d'Orthez3 300,00 €
- ☛ Section sportive de basketball du collège J. Moulin d'Artix.....3 300,00 €
- ☛ Section sportive de basketball de l'association Sportive des Lycées de Mourenx.....2 500,00 €

Aides aux foyers socio-éducatifs (FSE), associations coopératives et maisons des lycéens :

- ☛ FSE Les Martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn100,00 €
- ☛ FSE du collège J. Moulin d'Artix300,00 €
- ☛ FSE du collège J. Sarrailh de Monein.....200,00 €
- ☛ FSE du collège P. Bourdieu de Mourenx200,00 €
- ☛ FSE du collège D. Argote d'Orthez.....200,00 €
- ☛ FSE du collège G. Fébus d'Orthez300,00 €
- ☛ Maison des lycéens de Mourenx.....300,00 €
- ☛ Maison des lycéens du lycée G. Fébus d'Orthez300,00 €
- ☛ Maison des lycéens du lycée F. Jammes d'Orthez.....100,00 €
- ☛ Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez100,00 €
- ☛ Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez100,00 €
- ☛ Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont.100,00 €

Petite enfance :

- ☛ Association AMAYRA (Relais assistantes maternelles – RAM d'Artix) 26 886,00 €
- ☛ Association COOL COUCHE (Crèche de Monein) 21 538,00 €
- ☛ Centre social LO SOLAN (Gestion de la crèche de Mourenx) 173 172,00 €
- ☛ Centre social LO SOLAN (Lieu d'accueil enfants parents - LAEP) 15 030,00 €

Cyber base :

- ☛ Centre socioculturel d'Orthez 13 500,00 €

Schéma d'aménagement linguistique :

- ☛ Association Oc per Tots 16 200,00 €
- ☛ Association Cultura de Noste 16 200,00 €
- ☛ Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein 300,00 €
(politique linguistique Iniciativa)
- ☛ Association Les Petits Vendangeurs de l'école élémentaire de Monein 600,00 €
(politique linguistique Iniciativa)
- ☛ Ecole primaire de Lagor 300,00 €
(politique linguistique Iniciativa)

Développement local :

- ☛ Association CANOE (Centre technologique Composites & Matériaux Avancés)
..... 35 000,00 €

1.3. RELATIFS AU POLE ENVIRONNEMENT**Sécurité :**

- ☛ Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq 575,00 €

1.4. RELATIFS AU POLE RESSOURCES**Ressources humaines :**

- ☛ Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez
..... 67 000,00 €

2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- ☛ Office de tourisme Cœur de Béarn 400 000,00 €

3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

- ☛ GIP Chemparc 80 000,00 €

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, membres des conseils d'administration de ces associations ou organismes, ne prennent pas part au vote pour ce qui concerne leurs structures (Mmes Maryse PAYBOU, Pierrette DOMBLIDES, M. Christian LOMBART).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que la subvention est octroyée, pour le GIP Chemparc, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2023 à 2025 ; pour l'Office de tourisme Cœur de Béarn, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2023 à 2025 ; pour l'association Lacq-Odyssée, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2025 à 2027, conventions annexées à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, annexées à la présente délibération, à savoir :
 - pour la partie développement économique : le Centre social Lo Solan , la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, ainsi que l'Office de commerce et d'artisanat d'Orthez, pour l'année 2025,
 - pour la partie développement local : l'association CANOE, pour l'année 2025,
 - pour la partie petite enfance : le Centre social Lo Solan, l'association Cool Couche ainsi que l'association Amayra, pour l'année 2025,
 - pour la partie ressources : l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour l'année 2025.
- **de préciser** que les crédits nécessaires au soutien de cette délibération sont inscrits au budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT